

Le 22/07/2025 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 45 secondes



Dégradation de l'œuvre du Martin-Pêcheur au Parc paysager de Saint-Nazaire : la Ville condamne un acte

inacceptable

À Saint-Nazaire, l'œuvre Le martin-pêcheur, réalisée par le collectif Artimuse à partir de matériaux de récupération, a été volontairement dégradée alors qu'elle était exposée depuis le 22 mai au Parc paysager. Cette sculpture avait été créée in situ dans le cadre de l'événement Saint-Nazaire Côté Nature, un rendez-vous familial dédié à la nature, qui a réuni petits et grands autour d'ateliers, de spectacles vivants et d'animations sur la biodiversité et le développement durable.

"Toute dégradation comme moyen d'expression est à condamner. Il existe suffisamment d'espaces et de temps pour échanger, être écouté ou encore s'impliquer dans la vie locale à Saint-Nazaire, quel que soit son âge, son genre, son origine. Notre ville est ouverte, solidaire et créative et je tiens à conserver cette ambiance pour notre ville tandis que d'autres passent leur temps à l'abîmer par leur comportement inadapté.

Et si l'acte est gratuit, c'est pire ! Cet acte délibéré est une marque d'irrespect envers les artistes qui l'ont créée, envers les agents qui en prennent soin et envers toutes les Nazairiennes et les Nazairiens à qui cette œuvre appartient.

Dégrader une œuvre de notre espace public, c'est dégrader une partie de notre cadre de vie. Je condamne ces faits inacceptables." **Réaction de David Samzun, maire de Saint-Nazaire**

VOS CONTACTS

Ville de Saint-Nazaire

Service presse

presse@saintnazaire.fr